



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

AVIS PUBLIC

DEMANDES D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, que lors de la prochaine assemblée du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville qui se tiendra le 1^{er} mars 2021 à 19h, à l'hôtel de ville situé au 351, rue Turgeon où via un enregistrement sur le site internet, selon l'évolution de la situation en lien avec la COVID-19, le conseil municipal statuera sur les demandes d'autorisation d'usage conditionnel suivantes :

- **Propriété du 160, chemin du Vallon, lot 4 685 294 du cadastre du Québec**
Autoriser l'usage d'une résidence de tourisme, selon les dispositions du règlement 374-2004 concernant les usages conditionnels et du règlement 364-2004 concernant le zonage ;
- **Propriété du 161, chemin du Vallon, lot 4 685 293 du cadastre du Québec**
Autoriser l'usage d'une résidence de tourisme, selon les dispositions du règlement 374-2004 concernant les usages conditionnels et du règlement 364-2004 concernant le zonage ;
- **Propriété du 153, chemin du Vallon, lot 4 685 282 du cadastre du Québec**
Autoriser l'usage d'une résidence de tourisme, selon les dispositions du règlement 374-2004 concernant les usages conditionnels et du règlement 364-2004 concernant le zonage ;
- **Propriété du 394, rang du Lac Verif, lot 4 685 018 du cadastre du Québec**
Autoriser l'usage d'une résidence de tourisme, selon les dispositions du règlement 374-2004 concernant les usages conditionnels et du règlement 364-2004 concernant le zonage ;

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande. Les citoyens pourront transmettre leur question ou commentaires par courriel à l'adresse suivante dg@ville.hebertville.qc.ca ou encore par écrit à l'attention de M. Sylvain Privé au 351, rue Turgeon, Hébertville (QC) G8N 1S8.

DONNÉ À HÉBERTVILLE, ce 11^e jour de février deux mille vingt et un.


Sylvain Privé
Directeur général et
secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sylvain Privé, directeur général et secrétaire-trésorier, résidant à Hébertville, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication aux endroits suivants : Hôtel de Ville, au bureau de poste ainsi que sur le site internet municipal et ce en date du 11 février 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 11^{ème} jour de février deux mille vingt et un.


Sylvain Privé
Directeur général et
secrétaire-trésorier